Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 022-212202238-20260225-DELIB2026_17-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

Commune de PLOUISY

2026/17

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 25 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 25 février à 19 heures 00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil à la mairie sous la présidence de Rémy GUILLOU, Maire.

Membres présents : Rémy GUILLOU, Aurélie LE SAOUT, Xavier LE GUEN, Nathalie CRENN, Andrée LEROUX COTEL, Olivier FOURE, Pierre BRIGANT, Yveline LE GAC, André LEROY, Pascal FAMEL.
Absent excusé ayant donné pouvoir :
Dimitri LE POTIER pouvoir à Pierre BRIGANT
Absents : Stéphanie SEBILLE
Secrétaire de séance : Aurélie LE SAOUT

2026 – 17 : Attribution du marché travaux de la médiathèque

Rapporteur : Rémy GUILLOU

Par délibération du 26 05 2025 le Conseil Municipal a validé l'Avant Projet Définitif pour la transformation de l'ancienne école maternelle en médiathèque. L'enveloppe prévisionnelle des travaux avait été fixée à la somme de 907 569.67 € HT.

Le maître d'œuvre, CARGO Architecture a préparé le dossier de consultation des entreprises.

Les travaux sont répartis en 12 lots :

Lot N°1 : Démolition
Lot N°2 : Terrassement - VRD
Lot N°3 : Gros œuvre
Lot N°4 : Charpente – ossature – bardage bois – menuiseries extérieures
Lot N°5 : Etanchéité
Lot N°6 : Serrurerie
Lot N°7 : Menuiseries intérieures - agencement
Lot N°8 : Isolation – cloisons - plafonds
Lot N°9 : Revêtements de sol - faïence
Lot N°10 : Peinture
Lot N°11 : Electricité – courants forts et faibles
Lot N°12 : Plomberie – sanitaires- chauffage – ventilation

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 022-212202238-20260225-DELIB2026_17-DE

Les délais de travaux sont estimés à 16 mois.

Afin de choisir les entreprises, une procédure adaptée de consultation des entreprises pour les travaux de la médiathèque a été lancé fin 2025. Un appel d'offres a été déposé sur la plateforme dématérialisée « Mégalis » le 2 décembre 2025, avec une date limite de réception des offres au 30 décembre 2025.

Après ouverture et l'analyse des offres, le maître d'œuvre a rendu son rapport d'analyse. Le comité bâtiments réuni le 2 février 2026 propose de retenir les entreprises suivantes pour un montant total de travaux estimé à 890 273.24 € HT :

- Lot N°1 : COLAS France Ets SNT (PLOUFRAGAN)
- Lot N°2 : COLAS France (PLOUMAGOAR)
- Lot N°3 : FL CONSTRUCTIONS- CRD (JUGON LES LACS)
- Lot N°4 : CONSTRUCTION BOIS EMG (PLOUAGAT)
- Lot N°5 : LPM ETANCHEITE (PLERIN)
- Lot N°6 : MORIN METALLERIE (LANGUEUX)
- Lot N°7 : LE MARCHAND (LE QUILLIO)
- Lot N°8 : LE MAITRE LEBRETON (BINIC)
- Lot N°9 : ANTHONY MIRIEL (LANGUENAN)
- Lot N°10 : ARMOR PEINTURE (PLELO)
- Lot N°11 : SNEF (LOUDEAC)
- Lot N°12 : LE BIHAN (BEGARD)

Monsieur Pierre BRIGANT ne prend pas part au débat ni au vote.

Vu le code des marchés publics,
Vu la délibération du 26 05 2025 validant l'Avant Projet Définitif pour le projet de transformation de l'ancienne école maternelle en médiathèque,
Vu l'avis d'appel à concurrence du 02 12 2025,
Vu le rapport d'analyse du maître d'œuvre CARGO ARCHITECTURE,
Vu l'avis du Comité Bâtiment en date du 2 février 2026,

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité (Monsieur Pierre BRIGANT ne prend pas part au vote) :

- **DECIDE D'ATTRIBUER le marché de transformation d'une école maternelle en médiathèque aux entreprises suivantes :**

  - **Lot N°1 – Démolition : COLAS pour un montant de 39 305.00 € HT**
  - **Lot N°2 – Terrassement VRD : COLAS pour un montant de 100 000.00 € HT**
  - **Lot N°3 – Gros œuvre : FL CONSTRUCTIONS - CRD pour un montant de 82 106.80 € HT,**

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 022-212202238-20260225-DELIB2026_17-DE

- **Lot N°4 – charpente ossature bardage bois et menuiseries extérieures : CONSTRUCTION BOIS EMG pour un montant de 326 947.15 € HT,**
- **Lot N°5 – Etanchéité : LPM ETANCHEITE pour un montant de 45 759.96 € HT,**
- **Lot N°6 – Serrurerie : MORIN METALLERIE pour un montant de 20 570.00 € HT,**
- **Lot N°7 – Menuiseries intérieures agencement : LE MARCHAND pour un montant de 39 189.93 € HT,**
- **Lot N°8 – Isolation cloisons plafonds : LE MAITRE LEBRETON pour un montant de 76 120.41 € HT,**
- **Lot N°9 – Revêtement de sol faïence : ANTHONY MIRIEL pour un montant de 23 700.09 € HT,**
- **Lot N°10 – Peinture : ARMOR PEINTURE pour un montant de 11 727.40 € HT,**
- **Lot N°11 – Electricité courants forts et faibles : SNEF pour un montant de 63 500 € HT,**
- **Lot N°12 – Plomberie sanitaires chauffage ventilation : LE BIHAN pour un montant de 61 346.50 € HT,**

- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer ces marchés et tous autres actes s'y rapportant**

- **PREND ACTE que la dépense sera imputée à l'article 231**

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
Rémy GUILLOU

MAIRIE DE PLOUISY (Côtes-d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La secrétaire de séance
Aurélie LE SAOUT